

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 62

Votants : 74 (dont 12 procurations)

N° 41

OBJET :

FICT 2017-2020

17EME
PROGRAMMATION

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 27 SEP. 2019

Publiée ou notifiée

le : 27 SEP. 2019

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY-F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – F. SENNEPIN - F. DUBESSAY – N. RAY – J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – F. HUGUET - J. COGNET - J.M. LAZZERINI – M. MORGAND – N. COULANGE – M. MONTIBERT – J.D. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – E. GOULFERT - M. GUYOT – A. CHAPUIS - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET - G. MAQUIN (à partir de la délibération n°20) – E. VOITELLIER – MC. STEYER - M. JIMENEZ – J.J. MARMOL - S. FONTAINE – W. PASZKUDZKI - MO. COURSOL - J.L. GUITARD - F. SKVOR - M.J. CONTE – C. LEPRAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. J. ROIG à F. DUBESSAY – JY. CHEGUT à JM. GUERRE – MC. VALLAT à A. DAUPHIN – H. DUBOSCQ à B. BAYLAUCQ – P. SEMET à C. BOUARD - JM. BOUREL à B. AGUIAR – J. BLETTERY à N. COULANGE - B. KAJDAN à J.L. GUITARD - G. MAQUIN à J.J. MARMOL (de la délibération n°1 à la délibération n°19) - C. MALHURET à F. AGUILERA - YJ. BIGNON à E. VOITELLIER - JP. SALAT à C. BENOIT - C. POMMERAY à F. SKVOR, Conseillers Communautaires.

Absent excusé : M. C. CATARD - F. BOFFETY - A. GIRAUD, Conseillers Communautaires.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations du conseil communautaire de Vichy Val d'Allier n°6 du 4 avril 2013 portant création du FICT, et n°2/B du 18 juillet 2013 portant règlement du FICT,

Vu le dispositif des contrats communaux d'aménagements de bourg instaurés par le Département de l'Allier et co-financés par Vichy Communauté, dont les dispositions ont été adoptées par la délibération n°10 du 25 mars 2010,

Vu la délibération du 18 juin 2015 relative au soutien de VVA aux projets d'investissements des communes et portant prorogation des dispositions du FICT 2013-2014 sur la période 2015-2020 tout en permettant le cumul du plafond annuel du FICT sur la période 2015-2020 (soit 6 années),

Vu les délibérations du Conseil communautaire de Vichy Val d'Allier du 24 septembre 2015 relative à la 1^{ère} programmation FICT 2015-2020, du 25 février 2016 relative à la 2^{ème} programmation FICT 2015-2020, du 15 septembre 2016 relative à la 3^{ème} programmation FICT 2015-2020, du 8 décembre 2016 relative à la 4^{ème} programmation FICT 2015-2020, du 30 mars 2017 relative à la 5^{ème} programmation du FICT 2015-2020, du 22 juin 2017 relative à la 6^{ème} programmation FICT 2015-2020, du 28 septembre 2017 relative à la 7^{ème} programmation du FICT 2015-2020, du 28 septembre 2017 relative à la 8^{ème} programmation du FICT 2017-2020, du 20 décembre 2017 relative à la 9^{ème} programmation du FICT 2017-2020, du 8 Mars 2018 relative à la 10^{ème} programmation du FICT 2017-2020, du 14 Juin 2018 relative à la 11^{ème} programmation 2017-2020, du 20 septembre 2018 relative à la 12^{ème} programmation du FICT 2017-2020, du 13 décembre 2018 relative à la 13^{ème} programmation, du 28 février 2019 relative à la 14^{ème} programmation, du 28 Mars 2019 relative à la 15^{ème} programmation, du 13 Juin 2019 relative à la 16^{ème} programmation,

Vu le pacte fiscal et financier de solidarité adopté par délibération du conseil communautaire du 28 septembre 2017 portant modification du FICT 2015-2020,

Vu les demandes déposées par les communes de Abrest, Billy, Busset, Châtel-Montagne, Châtelus, Creuzier-le-Neuf, Ferrières-sur-Sichon, Magnet, Saint Germain-des-Fossés, Seuillet, Vendat, au titre du FICT 2017-2020,

Considérant la situation financière de Châtelus, liée notamment à l'exploitation de sa salle d'activités avec hébergements réalisée en 2013, équipement réalisé certes avant la création de Vichy communauté mais dont le rayonnement est communautaire,

Considérant que la commune d'Arfeuilles souhaite flécher une partie de son FICT sur un futur projet d'invest,

Considérant la volonté de Vichy Communauté de soutenir les politiques d'investissement des communes sur des projets d'intérêt commun permettant d'améliorer le cadre de vie et donc l'attractivité du territoire,

Considérant la nécessité d'arrêter une 17^{ème} liste de projets d'intérêt commun décrits dans la présente délibération,

Communes	Intitulé du projet	FICT Communes / Vichy Communauté			
		Montant global de l'opération (HT) d'intérêt commun	FICT 2017-2020	FICT Restant disponible (avant décision du CC)	FICT retenu au titre de l'opération
ABREST	Amélioration du cadre de vie de plusieurs quartiers (voirie et trottoirs)	88 788.07 €	209 922 €	41 740 €	41 740 €
	Travaux d'éclairage et d'extension électrique des équipements sportifs				
	Travaux d'économie d'énergie et d'isolation phonique à l'école				
	Aménagement d'une aire de jeux de quartier, installation de mobilier urbain et matériel de services techniques				
	Travaux d'extension du columbarium et du mur du cimetière				
ARFEUILLES	ANNULE ET REMPLACE Délibération N°26 B/ du 28 Mars 2019 Fonctionnement des équipements communaux pour les années 2018-2019-2020	203 000 €	101 410 €	101 410 €	99 000 €
BILLY	Réaménagement du chemin des saules	29 958 €	89 102 €	13 676 €	6 676 €
	Réseau de chaleur entre mairie et maison des associations avec pose de prise électrique	14 157 €			7 000 €
BUSSET	Aménagement d'une Maison Assistantes Maternelles (MAM) dans l'école	8 000 €	94 808 €	12 502 €	3 750 €
CHATELUS	CRD de la salle d'activités avec hébergements	242 006.73 €	57 364 €	57 364 €	57 364 €
CHATEL-MONTAGNE	Travaux bâtiments communaux	3 800 €	74 622 €	42 805 €	1 900 €
	Achat de matériels (TV- élagueuse-taille haie)	1 600 €			800 €
	Aménagement place PMR - salle des fêtes	2 897€			725 €
	Eglise - étanchéité sous le porche sud	4 818 €			1 325 €
	Hébergement insolite	10 800 €			5 400 €

.../...

	Achat d'un terrain pour installation antenne de téléphonie	1 665 €			830 €
CREUZIER-LE-NEUF	Installation d'un panneau d'informations	8 422 €	82 320 €	29 180 €	4 211 €
	Installation de radars pédagogiques	7 239 €			2 533 €
	Rénovation de la sacristie	1 380 €			690 €
	Rénovation de la façade d'un bâtiment communal	3 327.60 €			1 663 €
	Achat de décorations lumineuses	3 966.25 €			1 983 €
	Aménagement d'un mini terrain de sports	60 157,03 €			9 156 €
FERRIERES-SUR-SICHON	Acquisition d'une faucheuse débroussaileuse	25 800 €	81 120 €	51 120 €	12 900 €
	Travaux école - sécurisation entrée pose d'un portail	8 058 €			4 029 €
	VRD	70 994 €			24 848 €
SAINT GERMAIN DES FOSSES	Acquisition d'un camion benne pour le centre technique intercommunal agglomération Nord	20 049 €	300 870 €	74 340 €	5 012 €
MAGNET	Construction d'une nouvelle cantine et d'une médiathèque	841 418 €	80 530 €	30 222 €	30 222 €
SEUILLET	Travaux de voirie	18 854 €	66 748 €	8 782 €	4 000 €
	Travaux sécurisation école	6 079 €			3 039 €
	Achat divers matériels	3 458 €			1 729 €
VENDAT	Installation de jeux de plein air aux 4 vents	42 000 €	233 620 €	58 970 €	21 000 €
	Aménagement d'une maison médicale	109 443 €			37 833 €
TOTAL 17^{ème} PROGRAMMATION FICT : 391 358 €					

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'annuler l'attribution de subvention concernant la commune d'Arfeuilles approuvée par délibération N°26/B du 28 Mars 2019 relative à la 15^{ème} programmation FICT (2017-2020).
- d'approuver la 17^{ème} liste de projets d'intérêt commun telle que présentée ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- valide la 17^{ème} liste des projets d'intérêt commun figurant au présent rapport et le montant des fonds de concours inhérents à chaque projet,
- autorise M. le Président à signer les contrats FICT, sur la base du modèle annexé à la délibération n°6 du 18 juin 2015 du Conseil Communautaire de Vichy Val d'Allier, avec chaque commune concernée,

- autorise M. le Président ainsi que le directeur général des services à mettre en œuvre les dispositions nécessaires à l'application des contrats entre Vichy Communauté et les communes,
- charge M. le Président et le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Dit que les crédits correspondants seront inscrits dans le budget principal 2019 - chapitre 204.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 26 septembre 2019.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 41 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26
SEPTEMBRE 2019 - FICT 2017-2020 - 17EME PROGRAMMATION

.....
Date de décision: 26/09/2019

Date de réception de l'accusé 27/09/2019

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 26SEP2019_41

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20190926-26SEP2019_41-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .8

Finances locales

Fonds de concours

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 41.pdf (99_DE-003-200071363-20190926-26SEP2019_41-DE-
1-1_1.pdf)